

**Municipalité du district de Clare**  
**RÉUNION DU CONSEIL**  
**Le mercredi 15 avril, 2009**

**PRÉSENTS :** Préfet Jean Melanson; Sous-préfet Ronnie LeBlanc; Conseillers: Brian Comeau, Russell Comeau, Danny Hill, Arnold LeBlanc et Simon LeBlanc;  
Directrice générale Connie Saulnier et Sous-greffière Jeannette Doucet.  
*Traducteurs* : M. Richard Landry et M. Gilles LeBlanc.  
*Enregistreuse d'images* : Mlle Gene Dugas.

**ABSENTS:** Conseiller Nil Doucet.

---

**1) Appel à l'ordre**

Préfet Jean Melanson a appelé la réunion à l'ordre à 19 h 20.

**2) Adoption de l'ordre du jour**

**PROPOSÉ PAR** Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Danny Hill que l'ordre du jour soit accepté tel que circulé.

**MOTION ADOPTÉE**

**3) PRÉSENTATIONS**

**3.1(a) "Le Groupe de La Butte" à propos du zonage/Plan municipal – Mlle Germaine Comeau (19 h 00)**

Mlle Germaine Comeau et Mlle Louise Comeau ont adressé le Conseil en tant que représentantes de "*Le Groupe de La Butte*", accompagnées de trois autres résidents de La Butte/Meteghan River, et ont fait une présentation à propos de leur vision de La Butte et du développement futur (*copie ci-jointe*). Elles ont exprimé leurs inquiétudes en ce qui concerne le manque de zonage municipal et manque d'un plan de développement municipal pour la Municipalité de Clare.

Le groupe a exprimé ses points de vue plus spécifiquement en ce qui concerne les endroits à côté de la mer et de la rivière à La Butte. Et elles ont expliqué que leur principale inquiétude est de pouvoir donner leurs points de vue quant au développement des lieux. Leurs raisons sont : (1) pour protéger les lieux résidentiels de leur village, protéger les droits des résidents et la valeur de leurs propriétés; et (2) pour mettre en valeur certains de ses aspects uniques, sa beauté naturelle et ses infrastructures historiques.

Préfet Jean Melanson a remercié le groupe pour sa présentation et a indiqué que la Municipalité est dans le processus d'embaucher un nouveau planificateur qui tiendra des consultations avec le public et développera un Plan municipal qui inclura du zonage.

### 3.1(b) Refutation au "Groupe de La Butte"

M. David Deveau, propriétaire de *Riverside Lobster* situé à La Butte, a demandé au Conseil s'il pouvait adresser le Conseil à propos de la présentation du groupe de La Butte et du sujet du zonage. Le Conseil était en accord d'entendre les commentaires de M. Deveau.

M. Deveau a donné un résumé de son entreprise et de ses services, indiquant qu'il emploie 11 individus à temps-plein et 3 à temps-partiel. Il a ajouté qu'il suit les lois et les règlements de la province, et qu'il possède tous les licences et les permis. M. Deveau a aussi indiqué qu'il aimera garder La Butte nette et qu'il travail fort pour accomplir ceci. Il a aussi souligné que biens des améliorations ont été faites à son entreprises et son entourage, en plus de ses contributions financières à l'industrie, au commerce et au tourisme en Clare.

M. Deveau a indiqué que si les résidents de La Butte ont des problèmes qu'il est toujours ouvert pour discussion. M. Deveau a souligné qu'il se sent que la présentation du "*Groupe de La Butte*" n'est pas un concerne de tous les résidents de La Butte mais plus un petit groupe de résidents.

Préfet Jean Melanson a remercié M. Deveau pour sa réfutation.

## 4) Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes :

### 4.1 Le 18 mars, 2009 : réunion du Conseil

**PROPOSÉ PAR** Sous-Préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Danny Hill que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 18 mars, 2009 soit accepté tel que présenté.

**MOTION ADOPTÉE**

### 4.2 Le 1<sup>er</sup> avril, 2009 : réunion du Comité du Conseil

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** Sous-Préfet Ronnie LeBlanc que le procès-verbal de la réunion du Comité du Conseil du 1er avril, 2009 soit accepté avec le change suivant : sous 'New Business' item 4.11 'Municipal Tax Exemption By-Law', que la ligne : "*Council agreed to give an Exemption on Municipal Taxes in the amount of \$100.00 to homeowners whose household income for 2007 was less than \$15,500.00*" soit changée à: "...whose household income for 2008 was less than \$15,500.00" (la date de 2007 soit changée à 2008).

**MOTION ADOPTÉE**

## 5) Affaires découlant des réunions précédentes

Ce fut souligné que certains des items sous 'Affaires découlant des réunions précédentes' sont déjà listés sur l'ordre du jour de ce soir et certains seront adressés plus tard.

## 6) Rapport des activités du Préfet

Préfet Jean Melanson a rapporté qu'il a participé aux activités et réunions suivantes:

- un banquet de reconnaissance organisé par la Société acadienne de Clare lors de la *Semaine de la Francophonie*;
- réunion du bureau de direction de *Tidal View and Harbourside* à Yarmouth;
- une entrevue avec Radio-Canada à propos des projets infrastructure municipal;
- une entrevue avec Radio-Canada à propos de l'histoire de Jérôme;
- une entrevue avec Radio CIFA à propos de l'Heure pour la Terre;
- une réunion avec la planificatrice Karen Dempsey à propos du projet Clare's Energy;
- une présentation par la Ministre de l'Éducation, Judy Streach, à *École secondaire de Clare* qui est désignée une école "verte" et s'est rendu à un niveau commémoratif;
- une réunion avec les maires, les préfets et les directeurs généraux d'Argyle et de Yarmouth à propos d'une étude sur le système de transport publique;
- un dîner de présentation, en Clare, organisé par la RRFB pour le concours des écoles;
- la présentation des prix provinciaux pour les bénévoles, tenus à Halifax, pour voir la bénévole de l'année 2009 pour la Municipalité de Clare, Mme. Jacqueline Mullen de Saint-Bernard, recevoir son prix.

### Semaine pour 'Les infirmières de l'Ordre Victoria' du 17 au 23 mai

Préfet Jean Melanson a lu la Proclamation (*copie attachée*) que la Municipalité du district de Clare déclare la semaine du 17 au 23 mai, 2009 la "Semaine pour 'Les infirmières de l'Ordre Victoria' " afin de remercier le personnel dévoué et les bénévoles engagés de VON Tri-County, ainsi que souligner leurs précieux services et programmes offerts aux individus de notre communauté.

## 7) Présentations officielles des membres du Conseil

Il n'y avait aucunes présentations officielles des membres du Conseil.

## 8) Correspondance

### 8.1 Lettre de M. Bud Johnson, président de *South Shore Labour Council*

Une lettre datée du 5 avril, 2009 au sujet de la "Journée nationale du deuil" au Canada (*copie incluse*) a été lue et demandait que la Municipalité de Clare mette le drapeau canadien en berne, le 28 avril 2009, afin d'observer "Journée nationale du deuil" qui commémore ceux et celles qui ont perdus la vie ou ont été sérieusement blessés à leur lieu de travail.

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc que la Municipalité de Clare baisse le drapeau canadien le 28 avril 2009 afin d'honorer la Journée nationale de deuil qui commémore ceux et celles qui ont perdus la vie ou ont été sérieusement blessés à leur lieu de travail.

**MOTION ADOPTÉE**

## 9) Rapports des comités

### 9.1 Comité consultatif en planification

#### Rapport des permis de construction

Conseiller Danny Hill a présenté le rapport à propos des permis de construction soumis par le Département de Bâtiment. Un total de 15 permis avait été émis en mars 2009, pour une valeur de construction estimée de 1 358 382,16\$ (*rapport inclus*).

#### Motion en ce qui concerne le Plan de Participation du PIDC

Préfet Jean Melanson a expliqué que le contrat de la Municipalité de Clare avec la Commission de planification des districts est expiré et la Municipalité de Clare a décidé de ne pas redevenir membre de la Commission et va donc bientôt embaucher son propre planificateur. Donc la motion à propos du plan de participation du PIDC a été reporté jusqu'à ce que la Municipalité a tout réglé les détails quant au change de planificateur et l'engagement avec la planificatrice Karen Dempsey et le plan PIDC.

### 9.2 Comité des loisirs – Conseiller Brian Comeau

Conseiller Brian Comeau a donné un rapport à propos des activités du Comité des loisirs (*copie du procès-verbal du 19 mars incluse*). Il a expliqué que les octrois suivants avaient été accordés par le Département des loisirs : (1) 400 \$ pour deux participantes de Clare pour participer au marathon contre l'arthrite '*Joints in Motion*' à Toronto, Kathy MacDonald et Alisa Aymar; (2) 300 \$ pour le festival *South West Nova Music Festival* organisé par Lori Dunn; et (3) 500 \$ au groupe de jeunes musiciens « Les Jeunes Clarions » pour aider avec divers activités en Clare et pour qu'ils puissent assister à un atelier à Berwick.

Conseiller Comeau a aussi indiqué qu'il y avait eu des changes aux membres du comité. Le terme de Philip Doucet est terminé. Conseiller Comeau a souligné que la Municipalité de Clare ainsi que le Département des loisirs désiraient remercier M. Doucet pour ses années de services sur le comité (depuis janvier 2001). Conseiller Comeau a affirmé que Martine Jacquard est le nouveau membre du comité; elle servira son premier terme de trois ans du 1<sup>er</sup> avril, 2009 au 31 mars, 2012.

Conseiller Comeau a aussi indiqué que le Banquet annuel des bénévoles aura lieu le 23 avril à la Légion de Saulnierville.

### 9.3 *South West Shore Development Authority*

Préfet Jean Melanson a rapporté qu'il a assisté à la réunion de SWSDA et a donné un résumé des points principaux de la réunion. Le plan d'affaires de SWSDA a été adopté, qui inclus les priorités de chaque communauté cliente de SWSDA. Préfet Melanson a souligné que la Province change certains critères en ce qui concerne les fonds alloués et l'établissement d'une 'stratégie de sortie' pour chaque projets. SWSDA a adopté une politique qui leur permet de lâcher un projet à l'organisation parent une fois certaines étapes ont été établies. Cette 'stratégie de sortie' élimine que SWSDA est continuellement impliqué avec plusieurs projets, n'ayant pas le temps pour de nouveaux projets. Par exemple, SWSDA travaille présentement sur 85 projets continuels. Cette nouvelle politique donnera l'opportunité à SWSDA de lâcher certains de ses projets à fur et à mesure que le temps se déroule.

Aussi, Préfet Melanson a annoncé que le 24 octobre, 2009 le gala et la conférence de *Creative Nova Scotia Awards* aura lieu à Yarmouth. La ville de Yarmouth accueillera les membres de la communauté des arts et de la culture lors de la 4<sup>e</sup> conférence annuelle.

“Ocean First Task Force”

Sous-préfet Ronnie LeBlanc parlé d’un projet de SWSDA, indiquant qu’ils avaient reçu des fonds pour le comité “*Ocean First Task Force*” pour regarder au huile et l’essence marins. Le comité demande un (1) représentant pour chaque comté et SWSDA avait approché Sous-préfet LeBlanc pour siéger sur le comité et qu’il avait accepté.

#### **9.4 Comité du Tourisme – Conseiller Arnold LeBlanc**

Il n’y avait aucun rapport officiel du comité du Tourisme. Leur réunion mensuelle a été remise à plus tard ce mois.

“Rendez-Vous de la Baie”

DG Connie Saulnier a indiqué que la construction intérieure du “Rendez-Vous de la Baie” est en retard de quelques semaines car le Théâtre est en train d’être utilisé pour des récitals de dance et de piano.

#### **9.5 Villa Acadienne – Conseiller Brian Comeau**

Conseiller Brian Comeau a informé le Conseil que la Villa Acadienne a accordé la soumission pour l’assurance à la compagnie *Fairway Insurance*.

#### **9.6 Waste Check – Préfet Jean Melanson**

Préfet Melanson a souligné que *Waste Check* s’était rencontré mais il n’avait pas de rapport officiel à ce moment.

### **10) Nouvelles affaires**

#### **10.1 Objections ou amendements au Règlement municipal des vendeurs ambulants de véhicules motorisées, Règlement Numéro 28**

Le Conseil était ouvert à recevoir des objections or des amendements au Règlement municipal des vendeurs ambulants de véhicules motorisées. La première lecture du nouveau Règlement avait eu lieu le 18 mars, 2009 lors de la réunion du Conseil.

DG Connie Saulnier a rapporté qu’aucunes objections n’avaient été reçues par écrit, mais que certains membres du Conseil et du personnel avaient reçu des appels des gens du public qui avaient des questions à propos du Règlement, surtout en ce qui concerne la vente de leurs propres véhicules. Ce fut souligné que la terminologie du Règlement était difficile à comprendre par les gens du public et qu’il y avait de la confusion parmi le public.

Ceci étant dit, la directrice générale Saulnier a souligné que l’avocat de la Municipalité de Clare avait recommandé deux amendements au Règlement (*voir document attaché intitulé “Recommended Amendments prior to Second Reading”*) : un change de mot sous la section intitulée “*Definitions*”, pour la définition de “*Transient motor vehicles vendor*”, le mot “*operating*” changé à “*operate*”; et à la

section “*Sale of motor vehicles*”, point 3: l’ajout de l’item (c) qui clarifie que les résidents de Clare ne sont pas assujettis au Règlement de vendeurs ambulants, et lira (c) “*An individual who is a resident within the Municipality of the District of Clare who otherwise satisfies the definition of “transient motor vehicles vendor” shall not be subject to this by-law.*”

Ces changes devraient aider à clarifier que les résidents de Clare seront encore permis de vendre leur propre véhicule; que le nouveau Règlement concerne les vendeurs licenciés de véhicules motorisés, ceux qui ne sont pas de Clare qui viennent dans notre région pendant une courte période de temps pour vendre des véhicules motorisés.

La directrice générale Connie Saulnier a souligné que puisque l’annonce de l’avis de l’intention d’adopter le Règlement municipal des vendeurs ambulants de véhicules motorisés a eu lieu 13 jours avant la réunion du Conseil de ce soir et non pas 14 jours, comme la loi exige, la deuxième et dernière lecture doit être remise lors de la prochaine réunion du Conseil afin de promulguer le Règlement.

Le Conseil a décidé d’adresser la deuxième et dernière lecture du Règlement municipal des vendeurs ambulants de véhicules motorisés lors de la prochaine réunion du Conseil afin de promulguer le Règlement à ce temps.

## 10.2 Taxes Municipales

### (a) L’annulation du taux d’imposition de certaines propriétés

Le Conseil a discuté l’annulation du taux d’imposition de certaines propriétés.

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc que la Municipalité de district de Clare annule les taux d’imposition de certaines propriétés, des montants suivants, pour les raisons énumérées ci-dessous :

<u>Numéro du compte</u>	<u>Montant + intérêt</u>	<u>Raison</u>
a) 8506620	\$350.20 + \$47.25 total = \$397.45	La valeur en 2008 de 34 000 \$ était une erreur. Les valeurs en 2007 et en 2009 étaient 700 \$.
(b) 8538751	\$37.80 + \$18.21 \$26.70 + \$8.31 total = \$91.02	pour 2006 et pour 2007, l’entreprise a fermé.
(c) 8526877	\$375.76 + \$90.19 total = \$465.95	pour 2007, l’entreprise a fermé.
(d) NS Natural Resources (14 propriétés)	montants suivants:	
10005582,	\$0.50 + \$0.08 = \$0.58;	change en classification
08483345,	\$3.75 + \$0.48 = \$4.23;	“
05263956,	\$4.25 + \$0.48 = \$4.73;	“
00880876,	\$4.50 + \$0.56 = \$5.06;	“
00880868,	\$5.00 + \$0.80 = \$5.80;	“
02485281,	\$6.25 + \$0.72 = \$6.97;	“

(continuation des comptes de NS Natural Resources)

06277543,	\$8.50 + \$1.04 = \$9.54;	“
08516936,	\$9.75 + \$1.20 = \$10.95;	change en classification
04515536,	\$10.50 + \$1.28 = \$11.78;	“
01735942,	\$10.75 + \$1.28 = \$12.03;	“
00880841,	\$12.50 + \$1.52 = \$14.02;	“
04577639,	\$24.25 + \$2.88 = \$27.13;	“
04579704,	\$40.00 + \$4.80 = \$44.80;	“
01735969,	\$40.50 + \$4.88 = \$45.38	“

### MOTION ADOPTÉE

#### (b) Exemption de taxe municipale pour propriétaires

Le Conseil a discuté l'Exemption de taxe municipale pour propriétaires.

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** Conseiller Russell Comeau que la Municipalité du district de Clare offre une exemption de la taxe municipale de 100,00 \$ pour tous les propriétaires ayant un revenu total du ménage en 2008 de moins de 15 500,<sup>00</sup> \$ qui feront demande pour l'Exemption de Taxe.

### MOTION ADOPTÉE

#### 10.3 Motion pour approuver la soumission de trois demandes dans le cadre du volet “Collectivités du fonds chantiers Canada”

Le Conseil a discuté la soumission de demandes pour des fonds d'infrastructure dans le cadre du volet “Collectivités du fonds chantiers Canada – composantes communautaires” pour les trois (3) projets suivants : (1) Dépôt pour déchets ménagers dangereux; (2) Agrandissement de la station de transfert de Clare; et (3) un abri pour des animaux.

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que la Municipalité du district de Clare approuve la résolution suivante en ce qui concerne la soumission de trois demandes dans le cadre du volet “Collectivités du fonds chantiers Canada – composantes communautaires” pour les trois (3) projets suivants : (1) Dépôt pour déchets ménagers dangereux; (2) Agrandissement de la station de transfert de Clare; et (3) Abri pour animaux.

**ATTENDU QUE** la Municipalité du district de Clare est éligible de faire demande pour des fonds dans le cadre du volet « Collectivités du Fonds Chantiers Canada »;

**ET ATTENDU QUE** le Conseil est autorisé de déterminer quels projets la Municipalité du district de Clare désire entreprendre et de quels montants;

#### **IL EST, POUR CES MOTIFS, RÉSOLU**

**QUE** les demandes pour des fonds seront faites dans le cadre du volet « Collectivités Du Fonds Chantiers Canada » pour les projets suivants, listés en ordre de priorités :

- 1) **AGRANDISSEMENT DE LA STATION DE TRANSFERT DE CLARE – ADDITION DE TOILETTES ET D'UNE CUISINETTE**  
Coût estimé du projet = 79 371,00 \$

**2) DÉPÔT POUR DÉCHETS MÉNAGERS DANGEREUX**

**Coût estimé du projet = 162 425,00 \$**

**3) ABRI POUR ANIMAUX**

**Coût estimé du projet = 113 000,00 \$**

**MOTION ADOPTÉE**

**11) Date et heure de la prochaine réunion du Conseil**

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mercredi, 20 mai, 2009 à 19 h 00.

**12) Ajournement**

L'assemblée est levée à 20 h 35.

*Soumis respectueusement par*

*Jeannette Doucet, Sous-gréffière  
(JD/ck)*